

AHCÈNE KACI ET MOURAD BOUKELLA

La filière avicole en Algérie : structures, compétitivité, perspectives

Dans cet article, nous proposons une approche en termes de filière. L'objectif est d'identifier les principaux «nœuds de blocage», obstacles à une meilleure coordination entre les acteurs et une régulation satisfaisante des marchés.

Les résultats de notre recherche mettent en exergue qu'actuellement, le contexte dans lequel opèrent les entreprises avicoles connaît des mutations et fait naître des contraintes nouvelles. Elles se résument en la dépendance quasi-totale du modèle avicole intensif vis-à-vis du système agro-alimentaire mondial l'absence d'organisation de la profession, la faiblesse technique de la compétitivité des élevages avicoles, l'insuffisance du système d'accès au crédit et à d'autres sources de financement pour la mise en place des infrastructures modernes ainsi que l'opacité des marchés, particulièrement dans les segments de l'abattage et de la commercialisation.

Nous nous interrogeons sur les facteurs susceptibles d'assurer le maintien et l'organisation du modèle intensif, mais aussi, de promouvoir le modèle familial dans les zones rurales.

Mots clés :

Filière, aviculture, compétitivité, restructuration, performances

Abstract

In this article, we propose an approach in terms of chain. The aim is to identify the key nodes "blocking" obstacles to a better coordination between the actors and satisfactory regulation of the markets.

The results of our research emphasize that, the context in which companies operate poultry known mutations and give rise to new problems. They may be summed up in the near term care-total poultry intensive model vis-à-vis the agro-world Food lack of organization of the profession, the technical weakness of the competitiveness of poultry farms, inadequate system 'access to credit and other funding sources for the development of modern infrastructure and the opacity of the market, particularly in the segments of slaughter and marketing.

We wonder about the factors likely to ensure the maintenance and organisation of intensive model, but also to promote the family model in rural areas.

Key words :

Chain, poultry farming, competitiveness, restructuring, performances

ملخص

نقترح من خلال هذا المقال طريقة دراسة تعتمد على السلسلة، الهدف هو التعرف على أهم "حزم الانسداد" عراقيل لأحسن توافق بين المتعاملين وتنظيم أفضل للأسواق.

نتائج بحثنا تحثّ على أن اليوم، يعرف المحيط العام الذي تتعامل فيه المؤسسات الخاصة المنتجة للحم البيض والبيض الموجه للاستهلاك تحولات كبرى وفي نفس الوقت كونت إعاقات جديدة نلخصها في التبعية تقريبا شبه كاملة لنموذج إنتاج اللحم البيض والبيض الموجه للاستهلاك للنظام الزراعي الغذائي العالمي، غياب تنظيم المهنة، ضعف تقني في القدرة التنافسية لوحدة تربية الدواجن، نقص في نظام منح القرض ومنابع أخرى لتمويل بناء المرافق العصرية، كذلك عدم الشفافية في الأسواق، وخاصة على مستوى وحدات الذبح والتسويق.

نتساءل عن العوامل الممكنة لبقاء وتنظيم النموذج المكثف مع ترقية النموذج العائلي في المناطق الريفية.

الكلمات المفتاحية :

السلسلة، وتربية الدواجن، والقدرة التنافسية، وإعادة الهيكلة، والقدرات

JEL CLASSIFICATION : D23 Q18 D24 D29 L25**INTRODUCTION - PROBLÉMATIQUE**

La vague récente de cas de grippe aviaire sévissant dans plusieurs régions du monde, a connu son prolongement en Algérie, sous la forme de perturbations fortes de la filière avicole domestique: baisse de la demande de viandes blanches, surcoûts subis par les importateurs et les éleveurs locaux, problèmes de régulation posés aux pouvoirs publics. L'occasion est ainsi offerte aux chercheurs, pour s'interroger sur l'efficacité des politiques et des stratégies conduites par les différents acteurs de la filière, ainsi que sur les perspectives de son développement à l'ère de la mondialisation.

La période 1974-1977, correspondant à l'exécution du second plan quadriennal, a été une période charnière dans l'histoire de l'aviculture algérienne. Le contexte économique et social de l'époque (accroissement substantiel de la rente pétrolière contrôlée totalement par l'Etat à partir de Février 1971, création massive d'emplois et distribution importante de revenus générés par des niveaux d'investissements publics sans précédent, extension soutenue du mouvement d'urbanisation,...) a conduit les pouvoirs publics à opter pour le développement de l'aviculture industrielle dite intensive, comme moyen prioritaire d'équilibrer la ration des populations en protéines d'origine animale. Ce choix stratégique se confirmera dans le plan quinquennal suivant (1980-1984) qui consacre l'essentiel des investissements publics dans la filière à l'installation d'importantes capacités de production locale de viandes blanches et d'œufs de consommation.

Comment pourrait se justifier cette option qui marque encore aujourd'hui très profondément la filière avicole nationale ? S'analyse-t-elle comme un recours forcé à l'élevage avicole hors-sol afin de contourner les contraintes agro-climatiques du pays, qui rendent aléatoire le développement à grande échelle de l'élevage bovin et ovin ? L'aviculture industrielle était-elle moins coûteuse, pour un apport en protéines animales égal, comparée au développement des produits substitués, viandes rouges et produits de la mer ? L'Algérie avait-elle succombé, par l'effet de démonstration, à l'attrait des modèles de production et de consommation de type occidental en plein essor ? Avait-elle simplement cédé à la pression des Firmes multinationales dominant l'aviculture mondiale ?

Rendu possible tout autant par le contexte économique international, la conception «développementaliste» dominante à l'époque et l'aisance financière de l'Etat Algérien, ce choix a eu des impacts majeurs sur l'économie alimentaire du pays. Il a mobilisé des fonds publics importants pour financer l'investissement dans l'industrie avicole naissante et assurer l'élargissement progressif de ses capacités de production, mais aussi pour faire face aux subventions à la consommation garantissant un accès facile de la majorité de la population aux produits avicoles. En ce sens, le modèle d'aviculture intensif a largement contribué au maintien du pouvoir d'achat populaire, et donc à la préservation de la paix sociale. Il a aussi permis, dès 1986, la mise en place d'un processus progressif de substitution de la production locale d'œufs de consommation à l'importation.

Cependant, le modèle choisi a généré dans le même temps une dépendance quasi-totale vis-à-vis du système agro-alimentaire mondial et fournit, depuis cette époque, un exemple typique en matière d'extraversion des systèmes économiques nationaux. En effet, les facteurs de base nécessaires à son fonctionnement (maïs et soja, matières biologiques, produits vétérinaires,...) doivent être presque totalement importés. Les ressources en devises qui leur sont consacrées annuellement sont très importantes. Pour le seul poste «matières premières» destinées à la fabrication des aliments, et seulement pour les deux matières dominantes dans la formule (le maïs et le soja), la valeur des importations réalisées en 2005 est de l'ordre de 490 millions de dollars U.S.[\[1\]](#), soit près de 15% des 3 milliards de dollars du total des importations agro-alimentaires pour la même année.

Depuis le retournement de la conjoncture économique intervenue à la fin des années 80 et le lancement, à la même période, des réformes économiques internes visant la transition à l'économie de marché, le modèle de base évoqué ici est entièrement remis en cause dans son organisation et son fonctionnement. La filière avicole connaît alors une série de «restructurations» successives allant dans le sens général imprimé par les réformes économiques globales: démonopolisation des activités de production, place plus grande aménagée à la régulation par le marché et à la «vérité des prix», libre jeu de la concurrence interne et externe, abandon des subventions publiques à la consommation, conformément aux engagements de l'Algérie[\[2\]](#). De sorte que la filière est aujourd'hui appelée à relever un double défi: profiter de l'opportunité d'un marché interne important et en expansion et, améliorer la performance des entreprises publiques et privées qui y opèrent, afin d'accroître leur compétitivité face à la concurrence internationale.

Dans le cas de l'Algérie, ce double défi renvoie à la recherche du modèle optimal, celui qui permettrait de compenser le déficit et la cherté des produits de substitution tels que la viande rouge et le poisson. Faut-il alors miser sur l'aviculture intensive, mais en cherchant, à travers des politiques publiques plus efficaces, à pousser plus loin la remontée des filières (intégration verticale) afin de s'assurer à terme une «autonomie nationale» relative en matière de production avicole ?

Implanté dans les zones urbaines et semi-urbaines, ce type d'aviculture moderne constitue, certainement, une solution à l'approvisionnement régulier des populations des villes, ainsi qu'une garantie pour une meilleure maîtrise des coûts de production à long terme. Mais les difficultés à acquérir rapidement et totalement la technologie d'élevage moderne et à assurer sa reproduction locale sur une base élargie (faible potentiel de recherche, faible potentialités en terres et en eau...) ainsi que l'instabilité à la fois de nos recettes pétrolières et des cours internationaux des intrants devraient conduire à envisager, dans le même temps, le développement de l'aviculture traditionnelle (aviculture fermière ou paysanne) en zones rurales.

Ce modèle n'a pas fait l'objet, jusqu'à présent, de toute l'attention voulue de la part des pouvoirs publics. Il pourrait constituer pourtant un choix alternatif crédible, générateur d'emplois et de revenus supplémentaires,... pour des milliers de familles pauvres rurales, de combler le déficit protéique chronique dont souffrent ces mêmes familles, mais aussi de concevoir des techniques d'élevage moins coûteuses fondées sur l'emploi des ressources locales intégrées.

Pour tester la validité de cette hypothèse de travail, nous optons ici pour une approche en termes de filière afin d'identifier les principaux «nœuds de blocage», obstacles à une meilleure coordination entre les acteurs et une régulation satisfaisante des marchés.

Après une présentation d'ensemble de l'état actuel de la filière (1), nous orienterons la réflexion sur l'explication de la compétitivité insuffisante des entreprises avicoles domestiques, insuffisance que nous rattachons essentiellement à leur intégration dépendante dans les circuits d'échanges internationaux dominées par les firmes multinationales (2). Les enseignements tirés de cette analyse nous conduirons enfin à esquisser quelques éléments de politiques publiques susceptibles de corriger les dysfonctionnements identifiés précédemment (3).

1 - ETAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE AVICOLE ALGÉRIENNE : MISE EN PLACE DES DIFFÉRENTS MAILLONS DE LA FILIÈRE MAIS DÉPENDANCE STRUCTURELLE VIS-À-VIS DU MARCHÉ MONDIAL

La compréhension de la dynamique de la filière passe par une présentation rétrospective succincte de son évolution. Il s'agit en fait d'une évaluation critique des politiques publiques en direction de cette filière dans l'Algérie post-indépendance: objectifs, actions menées pour les atteindre et situation actuelle.

1.1- Rappel des politiques avicoles mises en œuvre en Algérie : premiers efforts vers la remontée de filière

Durant la période coloniale, l'aviculture fermière de type familial fondée essentiellement sur l'utilisation de la main d'œuvre féminine coexistait avec une aviculture semi-intensive embryonnaire utilisant en partie des intrants hors ferme. Initiée par les colons, celle-ci devait répondre surtout aux besoins des troupes coloniales implantées autour des grandes villes.

Après l'indépendance, elle maintiendra ce même système de production caractérisé par une très faible allocation d'intrants hors ferme. La production d'œufs à couver ne dépassait guère 2 millions d'unités par an, d'où le recours à une importation marginale du poussin d'un jour[3]. L'alimentation était généralement à base de grains de céréales et de légumineuses, de résidus de récolte et de meunerie (sons et autres sous-produits). Les interventions sanitaires étaient irrégulières et insuffisantes, ce qui constituait une des causes principales des fortes mortalités enregistrées au sein des élevages. La production ne couvrait qu'une faible partie de la consommation qui était de l'ordre de 500 g de viande blanche et une dizaine d'œufs par habitant et par an[4].

Assez rapidement, l'adoption d'une aviculture industrielle devenait une nécessité pour pallier le déficit en protéines animales que les viandes rouges à elles seules ne pouvaient satisfaire, mais aussi pour faire face aux transformations structurelles et macro-économiques de l'époque: élargissement du marché de l'emploi, amélioration des revenus et diffusion du modèle de consommation de type occidental. En ce sens, les produits avicoles étaient jugés stratégiques à plus d'un titre : leur production hors sol à une échelle beaucoup plus large que ne le permet l'aviculture fermière et leur disponibilité à longueur d'année sur le marché à des prix accessibles à toutes les couches sociales, justifiaient amplement la nécessité de changement en matière de politique de développement des élevages.

Comme dans le reste de l'économie, l'Etat prend totalement en charge le développement de l'aviculture nationale en créant, dès 1969, l'Office National des Aliments du Bétail (ONAB). Les prérogatives de cet Office, très diversifiées, tournaient autour de la production des aliments composés du bétail (essentiellement l'alimentation de la volaille), du développement de l'élevage avicole et même de la régulation des marchés des viandes rouges. L'essentiel des investissements réalisés par cet Office ont été orientés vers l'amont de la filière en vue de la production de facteurs de production avicoles. Cette politique peut être analysée comme un processus de substitution d'importation cherchant une spécialisation dans l'amont de la filière avicole. Elle a concrètement abouti à la création de centres de reproducteurs à partir des parentaux importés. Elle a également permis le développement d'une industrie d'aliments du bétail (création de 6 unités à partir du Plan quadriennal 1970-1974 sur la base de contrats clé en main).

La superposition de trop nombreuses fonctions et donc la dispersion des efforts consentis ainsi que l'incohérence dans la conduite du processus de développement engagé (non respect des normes techniques d'élevage, contrôle étatique de l'amont de la filière sans maîtriser l'aval, sous investissement dans les infrastructures, etc.,... face à de grandes ambitions en matière de production) imposaient une première restructuration de l'ensemble du système à partir de 1980 dans le cadre des deux plans quadriennaux (1980-1984 et 1985-1989).

Une partie de cette restructuration concerne le secteur public. D'une part, l'ONAB est physiquement restructuré. Sa spécialisation dans la production d'aliments du bétail est maintenue, tandis que l'activité

«aviculture» est confiée à trois Offices régionaux (ORAC dans la région du centre, ORAVIE à l'Est et ORAVIO à l'Ouest) dans le but évident de généraliser l'activité à l'ensemble du territoire national. Ces derniers organismes déchargent l'ONAB de la production et de la commercialisation des œufs d'accoupage ainsi que de la production des poussins d'un jour et des poulettes démarrées. D'autre part, les Offices engagent un processus de remontée de filières en investissant dans des unités d'élevage de reproducteurs «chair», ce qui a permis de réduire en partie les importations d'œufs à couvrir. De plus, le plan accorde des ressources substantielles aux domaines agricoles socialistes (DAS) pour encourager la production d'œufs de consommation par l'acquisition de divers équipements (batteries). Enfin, la distribution de facteurs de production devient plus fluide grâce à la création de coopératives publiques de services dites «CASSAP».

Cette période est également témoin de l'apparition d'unités privées d'aliments du bétail, nombreuses mais de faible capacité. Celles-ci se spécialisent prioritairement dans la production d'aliments pour volailles, afin de répondre à la demande croissante des éleveurs pour ce type d'intrants.

Une deuxième vague de restructuration de la filière avicole coïncide avec le lancement des grandes réformes économiques à partir de 1988. Comme toutes les sociétés et offices économiques publics, l'ONAB passe officiellement à l'autonomie (Avril 1997) et, devient société par actions (SPA). Plus précisément, elle devient société mère d'un groupe industriel composé de sept entreprises dont les trois Groupes Avicoles Régionaux: GAC (Ex ORAC), GAE (ex. ORAVIE), GAO (ex. ORAVIO), une société de maintenance et deux entreprises de production de compléments vitaminés dits «prémix». Elle détient également des participations dans une entreprise de fabrication de produits vétérinaires (PASNA), une entreprise de transport maritime (CNAN BULCK) et une autre de négoce international (SCTI).

Chaque Groupe avicole régional contrôle à son tour des unités d'aliments du bétail (UAB) et des entreprises avicoles. Au total, ce sont 150 entreprises filiales, toutes activités confondues, qui composent le portefeuille des trois Groupes régionaux.

L'analyse de la politique conduite au cours de cette période révèle qu'en dépit des efforts fournis en vue de la restructuration du secteur public, la vision en termes d'intégration impliquant à la fois les entreprises d'amont, les élevages, les coopératives avicoles et les structures d'abattage était absente pour l'essentiel. Ceci s'explique surtout par la multiplication des centres de décision (ONAB, Groupes avicoles, Ministère de l'Agriculture) et l'insuffisante de coordination entre eux.

Une réorganisation est opérée en 2005 à partir des critères de recentrage sur les métiers de base et d'organisation par filières de production (filières «chair», «ponte», «aliments»). Le nombre de filiales avicoles passe alors de 24 à 19 et le nombre total d'entreprises est réduit de 150 à 147.

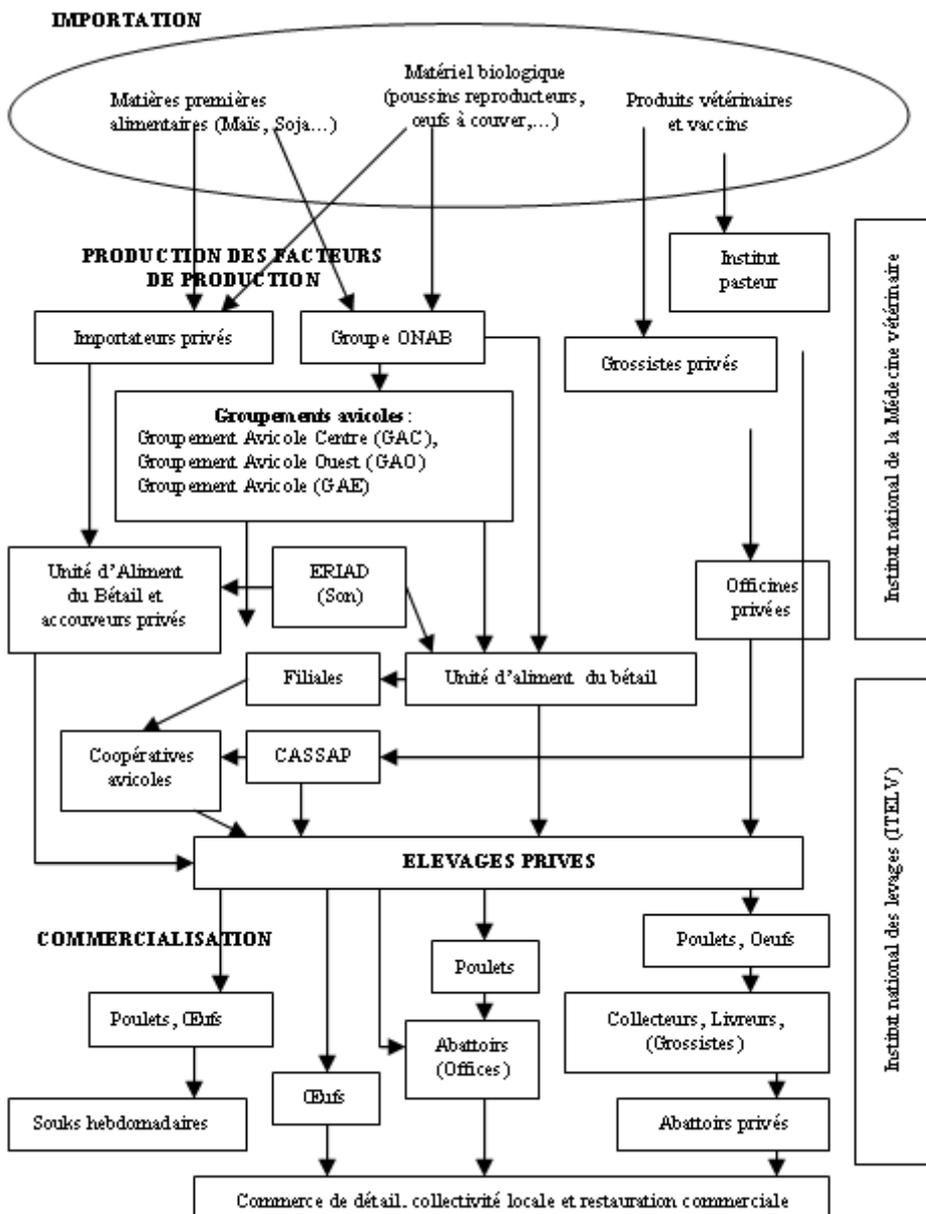
Dans cette nouvelle optique, les sociétés d'abattoirs ont été renforcées en amont, par l'acquisition de centres de reproducteurs, d'engraissements et de couvoirs [5]. L'objectif visé ici est de permettre à l'aval de la filière de jouer son rôle de véritable centre de décisions en matière d'intégration comme c'est le cas aux Etats-Unis et en Europe.

Deux années après l'introduction de cette dernière réforme, il est intéressant d'examiner ses résultats en matière de restructuration interne de la filière.

1.2 - Structure interne : Emergence du secteur privé et forte intégration aux marchés internationaux

Le schéma 1 présenté ci-dessous montre bien la complexité des activités et la diversité des intervenants le long de la filière :

Schéma 1 : Structure simplifiée de la filière avicole en Algérie



Ce schéma indique la présence d'un secteur privé intervenant à tous les niveaux de la filière (la commercialisation des produits vétérinaires, la fabrication du matériel avicole, la production et la commercialisation des intrants avicoles (aliments, œufs à couvrir, poussins "chair", poulettes démarrées), l'élevage avicole, l'abattage et la commercialisation des produits avicoles), alors que les entreprises publiques (ONAB et Groupes avicoles) sont surtout présentes dans les activités d'amont.

En plus de cette spécialisation selon le statut juridique, la structure de la filière avicole peut renseigner aussi sur le nombre d'entreprises concernées, leurs capacités et leur part respective de marché.

Tableau 1 : Unités de production des filières avicoles algériennes et parts du marché détenues par les divers opérateurs économiques

Activités	Groupe ONAB	Opérateurs Privés
Importateurs des produits vétérinaires		67 opérateurs
Importateurs de matériel avicole	-	58 opérateurs
Industrie des aliments du bétail	24 unités de production (382 Tonnes/Heure)	330 fabriques (1340 Tonnes /Heure)
Elevage des reproducteurs Chair	16 unités de production. Capacité d'élevage:	161 éleveurs. Capacité d'élevage:
Accourage "Chair"	1,56 millions de sujets/An (38 %) 16 unités. Capacité de production: 119 millions de poussins/An (30 %)	2,5 millions de sujets/An (62 %) 163 Unités. Capacité de production: 284 millions de poussins/An (70 %)
Elevage des reproducteurs Ponte	3 unités de production. Capacité d'élevage: 275000 sujets /An (67 %)	Capacité d'élevage: 136388 sujets /An (33 %)
Accourage "Ponte"	3 unités. Capacité de production: 16,7 millions de poussins/An (73 %)	Capacité de production: 6,2 Millions de poussins/An (27 %)
Elevage des poulettes démarrées	40 unités. Capacité de production: 10,9 millions de sujets (89 %)	68 unités. Capacité de production: 1,4 millions de sujets (11 %)
Elevage du poulet de chair (Engraissement)	24 unités Capacité de production: 104061 Tonnes / An (31 %)	15000 éleveurs. Capacité de production: 230000 Tonnes / An (69 %)
Elevage des pondeuses (Production d'œufs)	9 unités. Capacité de production: 0,377 Milliards d'œufs / An (8 %)	4000 éleveurs. Capacité de production: 4,2 Milliards d'œufs / An (92 %)
Abattage	15 Abattoirs. 73500 Tonnes de poulets / n (23%)	241920 Tonnes de poulets / An (77 %)
Commerce de gros des produits avicoles	inexistant	266 opérateurs
Commerce de détail des produits avicoles	inexistant	11000 opérateurs

Il est possible de lire à travers ce tableau la prédominance du secteur privé dans les sous - filières «chair» ainsi que dans la production et la distribution de l'œuf de consommation. Les parts de marché du privé dans ces créneaux excèdent en effet les 60% du total. Il en est de même de la production d'aliments du bétail puisque la capacité du privé s'élève ici à 1340 tonnes/h contre 382 tonnes pour celle du publique.

D'autres sources d'informations donnent des indications supplémentaires intéressantes sur la structure de la filière. Ainsi, l'enquête effectuée par la Chambre Nationale du Commerce en 2000 montre que les opérateurs identifiés et impliqués dans les activités d'engraissement de volailles et d'accoupage industriel sont au nombre de 648, dont 374 personnes morales (58%). La région du centre renferme près de la moitié de ces opérateurs, soit 307 (46%). L'Ouest vient en seconde position avec 178 opérateurs (39%) et enfin la région de l'Est suit avec 163 opérateurs (15%). Les wilayas renfermant le plus grand nombre d'opérateurs, sont par ordre d'importance: Alger (9.57%), Tizi-Ouzou (6.64%). Sétif et Oran (avec 4.63% chacune). Les wilaya du sud sont peu représentées: Naâma, Tamanrasset et Adrar renferment respectivement 0.15%, 0.31% et 0.46% du total. Ceci s'explique par les conditions difficiles du milieu, le nombre réduit des populations, l'indisponibilité des infrastructures d'accueil ainsi que l'éloignement des sources d'approvisionnement notamment en matières premières.

Signalons enfin l'enquête effectuée par l'Institut technique de l'élevage (ITELV) de Baba-Ali sur les capacités de production des élevages avicoles[6]. Elle fait ressortir la situation suivante des exploitations avicoles:

- Concernant les élevages de poulet de chair, 35% des élevages ont une capacité inférieure à 2000 sujets, 51% des élevages disposent d'un nombre de sujets compris entre 2001 et 4000 sujets et 14% seulement ont une capacité supérieure à 6000 sujets.

- Concernant les élevages de poules pondeuses, il apparaît une nette prédominance d'unités de production ayant une capacité supérieure à 4000 sujets, représentant 67% du total et regroupant plus de 83% des effectifs de pondeuses.

Cette présentation générale de la structure interne de la filière doit être maintenant complétée par l'examen des flux physiques et monétaires susceptibles de nous renseigner sur sa logique de fonctionnement et son degré d'intégration aux marchés internationaux des produits avicoles.

1.3 - Flux physiques et monétaires : Satisfaction des besoins en viandes blanches et en œufs mais au prix d'une forte dépendance des importations d'intrants avicoles

Globalement, le processus de remontée des filières avicoles n'est réalisé que partiellement et, est resté bloqué au stade des reproducteurs "Chair" et "Ponte" [7]. Les métiers de base (multiplication des grands parentaux et des arrières grands parentaux ainsi que, l'industrie des équipements avicoles) n'existent pas encore en Algérie.

1.3.1 - Importations des intrants avicoles

Les industries d'amont de la filière avicole intensive sont totalement dépendantes des marchés extérieurs et subordonnées aux oligopoles technologiques, qui assurent la reproduction du modèle avicole intensif à l'échelle mondiale. Leur fonctionnement repose sur le recours aux importations et passe par la mobilisation de ressources financières importantes.

Au total, la valeur (CAF) des importations des inputs avicoles est passée de 287,0 millions USD en 1986 à 538,5 millions de USD en 2005, soit un taux d'accroissement de 88%. Le tableau 2 donne le montant détaillé par type d'importation et par année :

Tableau 2 : Evolution de la valeur globale des importations réalisées par les industries et les structures d'amont (1986-2005)
(Unités : USD)

Années	Inputs Alimentaires (maïs, tourteaux de soja,...)	Produits et vaccins à usage vétérinaire	Matériel biologique et équipements avicoles	Valeurs des importations
1986	203 591 866	12 336 504	71 126 859	287 055 229
1987	170 382 484	3 321 169	64 508 196	238 211 848
1988	310 509 176	6 753 107	30 301 745	347 564 027
1989	276 717 097	4 921 371	42 314 126	323 952 594
1990	264 916 923	6 772 552	40 516 860	312 206 335
1991	229 646 325	9 710 431	36 117 937	275 474 692
1992	211 390 302	10 250 725	12 642 730	234 283 758
2000	251 822 505	Nd	10 242 647	262 065 152
2001	305 661 000	Nd	7 647 000	313 308 000
2002	335 721 000	Nd	12 525 988	348 246 988
2005	489 540 104	32 000 000	16 961 975	538 502 079

Source : CNIFA, 1992, CNIS (1992 - 2006) et DSV, (2006.)

Ainsi, avec un taux moyen de 90% du total, les matières premières (maïs et tourteau de soja) occupent ces dernières années une part

prépondérante dans la structure de la valeur globale des importations. Elles sont importées de diverses régions du monde (USA, Brésil, Argentine, Europe). Evidemment, cette facture en devises contribue au déficit de la balance agro-alimentaire et à la dépendance vis-à-vis des pays détenant le monopole.

Quant aux intrants biologiques, la lecture des données du CNIS figurant au tableau 3 nous permet de constater que les importations ont enregistré une augmentation de 157% de 1996 à 2005, en relation avec la forte demande nationale en facteurs biologiques.

Tableau 3 : Evolution de la valeur globale des importations et des volumes importés par les opérateurs algériens : cas du matériel biologique

Années	Valeur CAF (USD)	Accroissement (%)
1996	7 097 542	-
1997	13 392 452	88,7
1998	19 999 800	49,3
1999	17 649 009	-11,8
2000	10 242 647	-42
2001	7 647 000	-25,3
2002	12 525 988	63,8
2005	18 206 288	45,3

Source : CNIS (1996-2006).

Enfin, pour les produits vétérinaires et les vaccins, dont la couverture est également assurée par le recours systématique aux importations, malgré l'existence d'infrastructures de production locale (Institut Pasteur, O.N.A.B., privés), la production locale reste insignifiante. La demande en ces produits n'a pas cessé de croître depuis 1997 en relation avec l'essor national de la production avicole. Dans ce cadre, les flux d'importation en produits vétérinaires se structurent autour d'établissements de vente en gros, dont le nombre s'est accru depuis 1998[8].

En définitive, il faut noter que le recours systématique à l'importation ne va pas sans poser de sérieux problèmes aux entreprises d'amont, dont les principales contraintes se traduisent par:

- La maîtrise insuffisante des approvisionnements en relation avec les retards occasionnés par les fournisseurs, les défaillances des structures portuaires et aéroportuaires, la faiblesse des capacités de stockage et les restrictions financières imposées aux entreprises publiques ;
- La variabilité de la qualité des intrants importés (matières premières alimentaires, matériel biologique, produits vétérinaires) ;
- Des coûts de revient relativement élevés des intrants importés, d'autant plus que le pouvoir de négociation des Offices et des importateurs privés s'avère fort réduit face aux firmes internationales et que les frais du fret sont élevés.

Ces contraintes affectent négativement le fonctionnement des entreprises d'amont et, grèvent le coût de revient des intrants importés, mais aussi, celui des produits fabriqués et/ou commercialisés par ces entreprises. Le tableau 4 illustre bien «l'explosion» des coûts de production de certains intrants (œufs à couver, poussins chair et poulettes démarrées) dans le cas particulier de l'ORAVIO :

Tableau 4 : Evolution indiciaire des coûts moyens des facteurs de production fabriqués par l'Office Régional de l'Aviculture de l'Ouest (Base 100 = 1988). Unités DA/Unités

Années	Œufs à couver		Poussin Chair		Poulettes démarrées	
	Coût	Indice	Coût	Indice	Coût	Indice
1981	1,38	111	2,07	88	25,66	79
1982	1,69	135	2,33	99	33,83	104
1983	1,49	119	2,23	95	34,93	108
1984	1,24	99	2,42	103	35,20	108
1985	1,49	119	2,28	97	34,20	105
1986	1,31	105	2,28	97	35,69	110
1987	1,73	138	2,37	101	36,90	114
1988	1,25	100	2,35	100	32,46	100
1989	1,45	116	2,67	114	39,71	122
1990	2,21	177	3,09	131	38,71	119
1991	2,82	226	4,99	212	57,23	176
1992	3,84	307	6,90	294	76,86	237
1993	3,93	315	6,96	296	92,42	285
1994	4,74	379	8,37	356	97,98	302
2002	19,80	1584	27,46	1169	-	-
2003	-	-	27,42	1169	-	-
2005	12,50	1000	22,50	957	280	863

Source : OFAL, 2001, ONAB, 2006.

Cette évolution est annonciatrice, nous semble-t-il, des difficultés des entreprises de la filière à supporter la concurrence internationale et donc à survivre dans un contexte économique où elles pourront compter de moins en moins sur les subventions et les aides publiques. Du reste, en l'absence de subventions étatiques conséquentes, la forte hausse des coûts de production ne peut qu'influer négativement sur les capacités productives des entreprises concernées.

1.3.2 - Production des produits avicoles

Globalement, les politiques avicoles mises en œuvre par l'Etat ont permis un accroissement important de la production avicole:

Tableau 5 : Evolution de la production avicole en Algérie (1980-2004)

Année	Viandes blanches (x 1000 T)	Oeufs de consommation (Milliards d'unités)
1980	95000	1,04
1989	257000	3,00
2000	169000	1,49
2003	152473	3,31
2004	163625	3,73
Croissance (80/89)	+ 171 %	+ 188 %
Croissance (89/00)	- 34 %	- 50 %
Croissance (03/04)	+ 7 %	+ 13 %

Source : OFAL (2001) et ONAB (2006).

On relèvera cependant une baisse d'environ 34 et 50% respectivement pour le poulet de chair et l'œuf de consommation, durant la période allant de 1989 à 2000 du fait de la situation sécuritaire, qui a prévalu au cours de cette période.

Entre 2003 et 2004, la production avicole a enregistré une légère reprise, avec 7% et 13% respectivement pour le poulet de chair et l'œuf de consommation. L'appui financier assuré dans le cadre du programme national du développement agricole et rural (PNDAR) est, en partie, à l'origine de cette reprise.

1.3.3 - Disponibilités et prix des produits avicoles

Le tableau 6 montre les progrès mitigés réalisés dans la satisfaction des besoins internes en produits avicoles :

Tableau 6 : Evolution de la consommation des produits avicoles par tête et par an

	1966/67 (AARDES)	1979/80 (DSCN/ CNERES)	1988 (ONS)	1989 (OFAL)	1998 (OFAL)	2004 (ONAB)	2005 (ONAB)
-Viandes blanches (Kg/Hab./An)	0,5	4,3	10,85	11,50	5,52	4,8	5,1
-Oeufs de consommation (Unités/ Hab./An)	0,47	1,06	3,02	120	70	105	117

Si les dépenses affectées aux œufs de consommation ont connu une progression notable à partir de 1989, celles liées aux viandes blanches ont plutôt régressé au point de rejoindre pratiquement les niveaux de consommation de 1979-80. L'abandon des subventions étatiques à la consommation, conformément aux engagements avec le FMI à partir 1991, y est pour beaucoup dans cette évolution.

Comparativement aux maghrébins, ce niveau de consommation reste relativement faible puisqu'en 2006, le tunisien a consommé 14,3 kg de viandes blanches et 150 œufs par habitant et par an, tandis qu'en 2005, le marocain a consommé 12,7 kg de viandes blanches et 108 œufs par habitant et par an.

L'intervention de l'Etat a assuré des prix à la consommation relativement bas, comparativement aux autres produits de substitution. De ce point de vue, le développement de l'aviculture a atteint un de ses premiers objectifs (l'amélioration en matière de disponibilité en viandes blanches et en œufs) mais, au prix d'une forte dépendance des importations d'intrants avicoles.

En toute état de cause, la dépendance externe de la filière avicole intensive a eu, sur la compétitivité des entreprises concernées, des implications qu'il faut maintenant examiner.

2 - LES IMPLICATIONS DE LA DÉPENDANCE : DES COÛTS DE PRODUCTION RELATIVEMENT ÉLEVÉS

2.1 - Evaluation du degré de compétitivité des entreprises avicoles algériennes

Les données fournies par les enquêtes effectuées ces dernières années, par nos soins, au niveau des élevages avicoles privés algériens, ainsi que leur comparaison avec des données analogues pour la France, le Brésil et les USA, indiquent clairement le retard enregistré par la filière avicole nationale en terme de performances zootechniques.

Tableau 7 : Compétitivité des entreprises avicoles en Algérie, en France, au Brésil et aux USA

	Algérie	France	Brésil	Etats-Unis	Standards internationaux [9]
Age à l'abattage (jours)	58±3	40,1	46	46	45
Poids (kg)	2,101±0,222	1,944	2,3	2,2	1,5
Gain moyen quotidien [10](g/j)	36,35±3,76	475	495	478	43
Indice de consommation [11]	2,87±0,34	1,86	1,92	1,96	1,8
Mortalité (%)	10,07±3,10	3,4	4,6	5	3
Densité (animaux/m ²)	8,21	21,7	11,6	13,8	
Indice de performance [12]	113±23	252	245	232	232

Source : Nos enquêtes (2003), OFIVAL (2004).

Cette faiblesse des performances techniques résulte des dysfonctionnements enregistrés à tous les niveaux de la « filière avicole ». Elle se traduit concrètement par :

- Le sous-investissement chronique en matière d'infrastructures et d'équipements: les investissements réalisés au début des années 1980 ne sont pas renouvelés et, les conditions actuelles du marché n'incitent pas les éleveurs à investir ;
- La simplification des itinéraires techniques : la majorité des éleveurs ne respectent pas les normes zootechniques (préparation des bâtiments avant l'arrivée des poussins, conduite du troupeau jusqu'à la réforme); ils ne maîtrisent pas non plus les approvisionnements ni même la commercialisation de leurs produits ;

- La pratique saisonnière de l'élevage avicole : la majorité des bâtiments sont à ventilation statique et ne sont donc pas recommandés pour un élevage industriel.

Selon une enquête internationale effectuée par l'institut français (ITAVI) en 2001, le coût de production du kilo du poulet standard produit en Algérie s'élève au double de ceux de la France et des Etats-Unis et presque le triple de celui du Brésil (Tableau 8).

Tableau 8 : Comparaison des coûts de production en 2001 (€/Kg de carcasse)

	Algérie [13]	France	Brésil	Etats-Unis
Coût de sortie élevage	1,67	0,93	0,58	0,79
Coût d'abattage	0,45	0,32	0,16	0,33
Coût (€/kg carcasse)	2,12	1,25	0,74	1,12

Source : OFAL (2001), ITAVI (2003).

Une telle disparité s'expliquerait par la présence d'atouts compétitifs indéniables dans les grands pays producteurs, comme le coût d'approvisionnement bon marché en matières premières (maïs et soja) pour le Brésil et les Etats-Unis et un capital - expérience ancien pour la France. On en déduit l'urgente et absolue nécessité de restructuration de la filière avicole algérienne, afin de pallier sa faible compétitivité internationale.

2.2 - Problèmes organisationnels de la filière avicole algérienne

En dépit de sa forte contribution à la satisfaction de besoins nationaux en viandes blanches et en œufs, la filière avicole est confrontée à des contraintes structurelles, qui se présentent comme autant de facteurs limitants de la production. Ces contraintes peuvent être saisies aux niveaux méso-économique (environnement et mise en marché) et microéconomique (production avicole).

2.2.1 - Dysfonctionnement de la filière

La filière avicole s'est fortement complexifiée avec l'apparition de nombreuses entreprises privées sur les segments du commerce extérieur (importation de facteurs de production) et, de la production d'aliments du bétail et du matériel biologique. Or, ces segments ont été implantés «ex nihilo», dans un environnement industriel peu favorable caractérisé par l'absence de pôles structurants en aval (abattage, distribution,...). Ce dysfonctionnement se traduit par la constitution d'activités techniquement interdépendantes mais qui, du point de vue fonctionnel, restent peu articulées les unes aux autres.

2.2.2 - Faiblesse de la productivité des élevages avicoles et gaspillage des intrants

La production connaît de sérieuses difficultés, qui contrarient son amélioration quantitative et qualitative. Outre les contraintes d'ordre

technique déjà signalées, il nous faut insister sur les contraintes économiques, beaucoup plus importantes. Il s'agit d'abord de l'insuffisance du système d'accès au crédit et à d'autres sources de financement, pour la mise en place des infrastructures et la dotation de fonds de roulement. Il s'agit ensuite du caractère extrêmement volatile du prix des intrants importés dans leur totalité. Il s'agit enfin du manque flagrant de professionnalisme de la part des opérateurs de la filière, très peu d'entre eux vivant réellement et exclusivement de cette activité.

2.2.3 - Opacité des marchés

Les enquêtes réalisées par l'ITELV depuis 1996 ont mis en évidence l'existence de trois circuits de distribution distincts :

- Le circuit court relie directement éleveurs et détaillants et, concerne les œufs de consommation. Dans ce cas, les éleveurs possèdent des moyens de transport propres et plus ou moins importants pour écouler une grande partie de leur production ;

- Le circuit semi-long concerne la distribution publique du poulet de chair. Il intègre, depuis la fermeture des grandes surfaces de distribution, des produits agroalimentaires publics «EDGA et ASWAK EL FELLAH», les producteurs, l'abattoir et les points de vente. Il faut préciser cependant que ce type de circuit est aujourd'hui limité aux collectivités (hôpitaux, cités universitaires, centres pénitentiaires, casernes, entreprises publiques,...) et aux points de vente appartenant aux abattoirs des Offices ;.

- Le circuit long est le circuit prédominant. Il concerne aussi bien le poulet de chair que l'œuf de consommation.

a) Dans le circuit du poulet de chair, plusieurs intermédiaires s'interposent entre le producteur et le consommateur. Ce sont les collecteurs - livreurs, les abattoirs privés et les bouchers - volaillers. Les premiers cités, collectent le poulet vif auprès des éleveurs et assurent la fonction de livraison du poulet vif à leurs abattoirs privés et à d'autres. Ces derniers disposent de points de vente pour approvisionner directement le consommateur. Enfin, les bouchers-volaillers sont chargés de la vente du produit fini.

b) Le circuit concernant l'œuf de consommation souffre encore d'avantage de l'absence d'organisation et d'intégration horizontale. En effet, on y rencontre très peu de centres de collecte, tandis que les centres de calibrage et de conditionnement y sont pratiquement inexistantes. La majeure partie de la production est gérée par les intermédiaires (grossistes, semi-grossistes ou livreurs). Le seul circuit organisé est celui de l'unité AVICOLA (GAC- ex. ORAC), qui distribue les œufs à travers ses points de vente. Tout récemment, cette entreprise publique a été cédée au collectif des travailleurs et gérée par une «société des salariés».

Il est intéressant de relever, s'agissant de ce circuit, que tous les circuits de vente du gros au détail n'utilisent pas le froid. Seuls les œufs réfrigérés

essentiellement par AVICOLA sont conservés dans des entrepôts frigorifiques.

Au total, les marchés avicoles sont caractérisés par leur opacité, particulièrement dans les segments de l'abattage et de la commercialisation. Ces segments font intervenir une multitude d'opérateurs (abattoirs privés, grossistes, collecteurs – livreurs, détaillants,..) qui évoluent, pour la plupart, dans le cadre de circuits informelles difficiles à saisir en termes de flux physiques, de coûts, et de qualité des produits. Ainsi, une enquête ITELV datant de 2000 révèle que plus de 75% de la valeur du produit avicole est le fait d'opérateurs privés, dont l'activité échappe en grande partie aux pouvoirs publics.

Les contraintes ainsi recensées doivent être présentes à l'esprit dans toute tentative d'améliorer le fonctionnement de la filière avicole et d'envisager sa restructuration à long terme.

3- QUELQUES PROPOSITIONS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIERE

Parmi les actions à entreprendre en vue de la restructuration de la filière, nous privilégions les axes de développement suivants :

3.1- La rationalisation du fonctionnement des ateliers avicoles

Cet axe se justifie par le caractère semi-intensif de l'aviculture algérienne. Celle-ci utilise des intrants industriels transformés dans des bâtiments non appropriés, pour un élevage moderne (absence d'isolation, ventilation statique...). S'y ajoutent la faible qualité des poussins et de l'aliment issus d'unités locales artisanales, ainsi que la tendance à l'emploi abusif des produits vétérinaires. Compte tenu de ces contraintes, le développement de la filière passe par:

- L'émergence de véritables professionnels maîtrisant correctement les divers métiers de l'aviculture. Un partenariat public - privé et national - étranger aiderait grandement à la réalisation de cet objectif ;
- L'accès au crédit pour les aviculteurs et la création de produits financiers adaptés au cycle de production spécifique à l'aviculture ;
- La mise en place de programmes de recherche appliquée et de développement visant à établir le bilan sanitaire et les plans de prophylaxie adaptés ;
- Le développement et la connaissance du marché des produits avicoles et l'organisation du circuit de commercialisation.

3.2 - La redynamisation du mouvement associatif

- La constitution de groupements d'éleveurs s'impose du fait de la trop grande dispersion des exploitations (19000)^[14] et de la complexité des contraintes liées à leur environnement direct (approvisionnements, commercialisation). Les éleveurs regroupés en associations pourraient

ainsi améliorer leur pouvoir de négociation face à leurs partenaires d'amont et d'aval.

3.3 - La restructuration des industries d'aval

Rappelons ici que l'aval de la filière avicole nationale est composé essentiellement de tueries privées de petites capacités (150 poulets/heure) mais, qui contrôlent autour de 80% du total de l'abattage (ONAB, 2005). Pour cette raison, le développement de la filière avicole passe aussi par la modernisation des unités d'abattage (en premier lieu le respect des conditions d'hygiène) et par l'accroissement de leurs capacités de production, afin qu'elles puissent bénéficier des économies d'échelles. Comme partout dans le monde, ces nouvelles entreprises d'aval peuvent s'ériger en pôle d'entraînement de l'ensemble de la filière avicole.

3.4 - L'amélioration de l'efficacité du système d'encadrement technique des aviculteurs

La nouvelle dynamique du secteur avicole rend nécessaire une nouvelle politique d'encadrement technique des aviculteurs. Les programmes de vulgarisation, leur contenu et leur mode de transmission, doivent être désormais adaptés aux exigences de rentabilité et plus généralement aux besoins socio-économiques multiples des utilisateurs.

Bien évidemment, la concrétisation de cet objectif passe par :

- L'identification des aviculteurs et des opérateurs privés de la filière par la mise en place d'un système de codification (Fichier national des aviculteurs) afin de mieux cibler les bénéficiaires de la politique de vulgarisation;
- La promotion de la formation continue des aviculteurs en matière de techniques d'élevage et de gestion,

La prise en charge de ces besoins serait mieux garantie dans un cadre de concertation impliquant les chambres d'agriculture, les opérateurs impliqués dans la filière avicole et les producteurs qui doivent être perçus comme des entrepreneurs dotés de logiques économiques propres.

3.5 - La diversification de la production

Il s'agit là d'un aspect majeur de la politique avicole nationale. En effet, il est impératif d'accompagner le développement de l'élevage intensif en zones péri-urbaines de la, promotion de l'aviculture traditionnelle fermière en zones rurales. Ce type d'aviculture a toujours été «le parent pauvre» de la politique avicole publique. Peu d'efforts et d'attention lui ont été accordés jusqu'à présent, alors que son potentiel en matière de création d'emplois et de revenus, mais aussi de diversification des espèces élevées (dinde, lapin, pintade, caille,...) et de sauvegarder la diversité génétique locale, est quasi infini. On se demande même, si le développement de l'aviculture fermière n'est pas le chaînon indispensable, grâce à l'accumulation et à la sédimentation du savoir faire traditionnel local au développement même de l'aviculture intensive.

CONCLUSION

L'aviculture algérienne est une activité en pleine expansion. Elle assure l'autosuffisance en œufs de consommation et en viandes blanches.

En termes socio-économiques, l'élevage avicole représente une production hautement stratégique pour le paysan, et cela au regard du rôle socio-économique qu'il joue: composante principale de nombreux rites socio-culturels, source de revenus,...

Cependant, le fonctionnement de la filière avicole rencontre actuellement un certain nombre de contraintes qui entravent son développement. Ces contraintes se retrouvent à tous les niveaux de la chaîne de valeur :

- Une dépendance structurelle pour les matières premières alimentaires (maïs, tourteau de soja, additifs) et les divers facteurs de production (matériel biologique, produits vétérinaires);
- La fragilité économique et les faiblesses technologiques des industries d'amont;
- La faiblesse de la productivité des élevages avicoles liée en particulier, à l'extensification des procès de production et au gaspillage des facteurs de production.
- Le fonctionnement actuel de la filière avicole rencontre également une autre contrainte : celle de l'approvisionnement alimentaire des centres urbains et de la régulation des marchés des produits avicoles. Le processus d'urbanisation rapide s'est, en effet, traduit par une complexification de la filière avicole en raison de la coexistence de nombreux acteurs et de l'enchevêtrement des circuits d'échange, qui les relie.

Néanmoins, cette filière demeurera encore longtemps, le principal pourvoyeur des villes en viandes blanches et en œufs de consommation. Pour mieux assumer ce rôle, des stratégies appropriées devrait être développées en vue d'améliorer sa compétitivité.

Elles devraient être bâties sur :

- L'organisation et la responsabilisation des acteurs de la production. Les producteurs, grâce à leur organisation, prendraient en charge et maîtriseraient la question d'approvisionnement en intrants. La dynamique engagée au niveau du secteur privé devrait offrir un cadre propice pour un partenariat bénéfique entre organisations professionnelles de producteurs du secteur étatique et secteur privé pour l'approvisionnement en intrants.
- L'autre aspect de la responsabilisation des producteurs est relatif au renforcement de leur capacité à assurer les soins nécessaires aux volailles face aux épidémies qui peuvent surgir à tout moment (exemple de grippe aviaire).

- Cette organisation et cette responsabilisation devraient aussi permettre aux organisations des producteurs, de dialoguer et de négocier avec les partenaires financiers, pour l'accès au crédit en vue du montage d'unités de production avicole performantes.

- Elle permet enfin une meilleure maîtrise de la commercialisation avec comme objectif d'assurer des prix rémunérateurs.

Cette catégorie d'actions devrait en principe créer des bases solides pour l'accomplissement des actions techniques qui, ont but de réduire de façon significative la mortalité et, d'améliorer la productivité globale des élevages.

Elles s'articuleraient autour de :

- L'information, l'éducation et la communication en vue de renforcer le niveau d'information et de connaissance des producteurs sur les techniques de production, les modes de gestion des unités avicoles, etc., ... Ceci devrait permettre à ce niveau d'atteindre un plus grand nombre de producteurs pour créer plus d'incidences;

- La recherche de paquets technologiques intégrés dans le domaine des systèmes améliorés de production. Ces recherches devraient, à court terme, intégrer les questions relatives à l'amélioration du potentiel de production des races locales.

La stratégie au niveau de la création d'un environnement incitateur à l'exercice de la profession devrait être bâtie autour d'actions suivantes :

- La mise sur pied de système de crédit approprié;

- L'incitation du secteur privé à investir dans le domaine des infrastructures d'élevage avec des conditions souples d'acquisition pour les éleveurs (système de location - vente par exemple);

- L'organisation d'un fond de garantie en vue de faciliter l'accès des producteurs au crédit;

Enfin sur le plan technico-économique, les efforts devraient prioritairement viser la recherche d'innovations et leur transfert avec comme objectif principal, d'améliorer le rapport valeur sur coût (RVC).

Références bibliographiques

CHAULET C, 1986. "Un choix stratégique des techniques agronomiques. Exemple de la production animale". In *Les cahiers du CREAD*, n°7/8, 3e et 4e trimestre, Alger.

FENARDJI F, 1990. "Organisation, performances et avenir de la production avicole en Algérie". In *L'aviculture en méditerranée*, n°7, Options méditerranéennes, CIHEAM.

HARBIER R, 1997. "L'aviculture algérienne, dynamique de transformation et comportement des acteurs". *Thèse de master, IAMM*.

ITAVI, 2003. "Performances techniques et coûts de production en élevage volailles de chair, poulettes démarrées et poules pondeuses: résultats 2002" ITAVI.

MADR, 2007. *Recensement Générale de l'Agriculture*.

OFAL, 2001. "Bilan de l'Observatoire des filières avicoles en Algérie". ITELV, MADR.

OFIVAL, 2004. «L'élevage français». *Bulletin de l'élevage français - SOPEXA, MAP, France*.

ONAB, 2005. *Rapport d'activité annuel* .

ONAB, 2004. Périodique d'informations bimestriel du groupe Industriel. *Période d'informations de l'ONAB, n°3 – Juillet/Août*.

Revue l'aviculture, n° hors série, 1975.

REVUE GRAIN, 2006 - "Qui est le dindon de la farce ? Le rôle central de l'industrie de la volaille dans la crise de la grippe aviaire. *Grain*.

RINGROCK R. G., 1975. Interview avec le Directeur du marketing HUBBARD - France. *Nouvelles de l'aviculture*.

Notes

[*] Chargé de cours à l'INA – Alger.

[]** Professeur à la Faculté des Sciences Economiques d'Alger – Directeur de Recherches au CREAD.

[1] Données des offices avicoles, 2005.

[2] Les anciens acteurs (publics) de la filière sont soumis à des obligations de résultats et donc invités à changer de comportement. Les nouveaux entrants privés sont de véritables acteurs animés du souci de s'adapter à la nouvelle conjoncture pour en tirer le meilleur profit. Enfin, l'Etat se voit assigner une nouvelle responsabilité, celle d'organiser, de coordonner et de réguler la filière (concouramment au marché) afin de lui donner plus de cohérence et d'efficacité.

[3] Revue l'aviculture, n° hors série, 1975.

[4] ONAB Infos - périodique d'informations bimestriel du groupe industriel ONAB, n°3, juillet - août 2004 - P. 2.

[5] Centre d'élevage des reproducteurs «chair» qui fournissent aux couvoirs des œufs à couvrir «chair» (Œufs fertiles).

[6] ITELV, 2000.

[7] Harbi R. "L'aviculture algérienne, dynamique de transformation et comportement des acteurs". Thèse de master, IAMM, 1997.

[8] DSV, MADR, 2006.

[9] Ces standards internationaux ont été élaborés par la firme «HUBBARD» spécialisées dans la sélection des souches aviaires.

[10] Gain Moyen Quotidien (Vitesse de croissance) = Poids à l'abattage - Poids des poussins/Age à l'abattage.

[11] IC = Quantité d'aliments consommés/Quantité de viande produites.

[12] Indice performance = Gain Moyen Quotidien x viabilité/10 x Indice de consommation. Précisons que la viabilité (exprimée en %) est mesurée par la formule: 100% - Taux de mortalité.

[13] En 2001, le taux de change est : 1€ = 76.25 DA

[14] MADR, 2007.